



imprimé sur  
papier recyclé

# inf'opac

Juin 2010 - N° 88

DERNIERE MINUTE

le journal des locataires  
d'  
OPAC  
VOSGES

## OPAC VOSGES devient VOSGELIS...

**D**epuis le 1<sup>er</sup> février 2007, l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) du Département des Vosges a été transformé en Office Public de l'Habitat (OPH) du Département des Vosges.

Ainsi, par décision unanime de son conseil d'administration qui a considéré que le nom de l'organisme OPAC VOSGES n'était plus en phase avec son nouveau statut, l'OPH du département des Vosges a choisi pour appellation "Vosgeliis" plus lisible, plus dynamique, plus facilement mémorisable. Pour changer d'image.

En revanche, rien ne changera pour les locataires. Il leur appartiendra simplement d'identifier le nouveau logo et la nouvelle appellation de leur bailleur.

L'avis d'échéance du mois d'août sera édité avec le nouveau



logo. Le prochain numéro du journal des locataires prendra le nom de "Vosgeliis Info". Le site internet devenu [www.vosgeliis.fr](http://www.vosgeliis.fr) et les différents supports seront changés en septembre 2010... Par ailleurs, des actions de promotion de la nouvelle appellation seront lancées à la rentrée ■

## "Les locataires ne sont pas des malpropres" A NEUFCHATEAU, des sacs jaunes pour le tri

**D**epuis mars dernier, la population des treize communes de la communauté de communes du Pays de Neufchâteau s'appliquent au tri des déchets ménagers. Fini les conteneurs destinés au plastique et papiers. Bonjour les éco attitudes qui obligent à sélectionner les contenants : les ordures ménagères vont à la poubelle, les emballages, les journaux et les magazines dans les sacs jaunes. Seuls les conteneurs de verre restent en place sur les aires de propreté. Les utilisateurs ne s'en plaignent pas et acceptent plutôt bien de se plier à ces nouvelles obligations.

### Des entourages en dur

Au bâtiment "Franche Comté" à la Maladière à Neufchâteau, Mme Odette Voinot ne trouve rien à redire au principe. Il faut dire aussi qu'elle pratique le tri sélectif depuis longtemps, du jour où elle a récupéré les bouteilles vides au Club des Acacias (les Aînés ruraux) où elle se rend une fois par semaine, pour les déposer dans les conteneurs. Bien consciencieusement, elle remplit son sac jaune, attentive à suivre les conseils qu'elle a reçus de l'ambassadrice du tri. Ses journaux, elle les donne à la SPA pour la litière des chiens. Elle trie les bouchons en plastique et ceux en liège que son fils récupère ensuite. "Ici, à la Maladière, rares sont les personnes qui ne respectent pas les consignes de dépôt des sacs jaunes en temps et en heure. Jamais je n'ai vu un amas de sacs qui défiguraient la physionomie du quartier tout un week-end..." Et d'ajouter "Les locataires ne sont pas des malpropres, comme certains voudraient le faire croire!". Locataire de son logement depuis une quarantaine d'années, Mme Voinot sait de quoi elle parle. Et, on le constate lorsque l'on fait le tour de la Maladière. Des entourages en dur ceinturent les poubelles dans tout le quartier. C'est propre et sans débordement malvenu.

### Un mémo tri pour moins d'erreur

Non loin de là, au bâtiment "Artois", M. Sauvageot se plie lui aussi volontiers au tri

sélectif. Pour plus de facilité, il a trouvé de la place dans sa cuisine pour installer deux poubelles. Il ne se sépare pas de son mémo tri, document au demeurant très pratique, que lui a remis gratuitement l'ambassadrice de la communauté de communes en même temps que son paquet de 26 sacs jaunes. "Car", avoue t'il, "c'est parfois un peu compliqué de savoir ce qui va dans le sac jaune et ce qui va dans la poubelle". "Que faire" dit-il "des médicaments ou de la boîte de petits gâteaux ?". La question a donc été posée à Kathleen Sibérial, ambassadrice du tri à la communauté de communes : les médicaments non utilisés ou périmés doivent être déposés en pharmacie. Quant aux boîtes vides, elles rejoignent le sac jaune si elles ont au moins la taille d'un format A5 de 21 cm x 15 cm. Plus petites, c'est la poubelle directe.

### Trions pour l'environnement

Le tri prend ses marques et les habitudes s'installent dans la région de Neufchâteau. Depuis la mise en place des sacs jaunes, les quantités d'ordures ménagères collectées régressent. Ce qui signifie qu'un grand nombre de foyers a adopté le tri sélectif des déchets. Et c'est encourageant.

Sur place, à la déchèterie, Kathleen Sibérial rappelle que les cartons, gravats et autres matériaux de démolition sont à déposer ici. Aujourd'hui, elle informe les utilisateurs de passage à la déchèterie des méthodes de compostage :



Mme Voinot s'aide aussi du mémô-tri

- traditionnelle : les bactéries transforment la matière (tonte, déchets de cuisine) composteur en vente 15 euros à la communauté de communes
- avec les vers de terre qui évoluent parmi les déchets humides (épluchures...) dans les mêmes conditions que s'ils étaient dans un sous bois. Le composte est très fin. Coût du composteur 7 euros.

Les objets encombrants ? Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Emmaüs, un caisson spécial est ouvert aux objets destinés à être réutilisés. (suite p. 2)

## "Les locataires ne sont pas des malpropres" (suite)

Ainsi naissent de nouveaux modes de vie. Chacun semble conscient que le tri et la valorisation des déchets, c'est un progrès pour la qualité de vie de tous. Et c'est un bon moyen de préserver l'environnement. On l'a bien compris notamment au quartier de "La Maladière" où chacun s'emploie au tri avec discipline et rigueur. Une journée dans ce quartier suffit pour s'en convaincre et, c'est en tout cas, une réponse à tous ceux qui veulent faire croire que les locataires sont des malpropres ■



Kathleen Sibérial, ambassadrice du tri

**La communauté de communes du Pays de Neufchâteau assure la collecte des déchets ménagers de plus de 13 000 habitants, dans les communes de Certilleux, Circourt sur Mouzon, Greux, Liffol le Grand, Maxey-sur-Meuse, Moncel-sur-Vair, Mont-les-Neufchâteau, Neuchâteau, Pompierre, Rebeuville, Rollainville, Sartes et Tilleux.**

## A SAINT-DIE – St Roch Coup d'œil sur le Centre Social

Filiale de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, le Centre Social développe ses activités au service de la population du quartier. Parmi ces activités, l'opération "**Diagnostic en marchant**" est sans doute la plus prenante. C'est une action qui associe les habitants dans une démarche visant l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat, l'animation et l'embellissement du quartier. Pour Valérie Bousira, la directrice, et Nadir Moktar, le responsable animateur, c'est une action de longue haleine, mobilisatrice pour les divers intervenants, qui portera ses fruits à terme.

"**Diagnostic en marchant**" est une démarche initiée dans le cadre de la politique de la ville et plus spécialement de la gestion urbaine des quartiers pour permettre aux habitants des quartiers classés en ZUS (Zone Urbaine Sensible) d'analyser les forces et les dysfonctionnements de leur quartier.

Il s'agit en fait d'une méthode suivie par un groupe constitué du chef de projet représentant de la ville, des animateurs de quartier, d'OPAC VOSGES et des habitants pour définir, en arpentant chaque mois le quartier, les besoins des uns, être à l'écoute des autres et comprendre les préoccupations de tous.

C'est une action qui a été expérimentée à Lille au début des années 2000 et généralisée. "**Notre objectif**", reconnaît Nadir Moktar, "**est d'impliquer les habitants dans la vie de leur quartier et dans celle du Centre Social**". Ce n'est pas une tâche aisée et le responsable animateur continue à rechercher des locataires motivés pour participer aux travaux des commissions mises en place aux quartiers de St Roch et de l'Orme.



Photo : Centre social St-Roch

## L'embellissement du quartier au programme

Juste devant le centre social, un groupe d'enfants de 9 à 11 ans a réalisé un massif japonais. Ailleurs, avec l'aide des Jardins de Prométhée de Provenchères sur Fave, ce sont des structures végétales qui ont été créées sur lesquelles s'accrochent des plantes. Non loin de là, une fresque est peinte sur un transformateur EDF. Un animateur médiateur intervient aux jardins familiaux pour expliquer le compostage, le tri et les méthodes de plantation.

En juillet prochain, c'est un vaste chantier de rénovation qui va s'ouvrir au lieudit "La tête de St Roch". Tous les matins du 5 au 25, des jeunes travailleront sur le site avec l'aide de l'association "Etude et Chantiers" de Raon l'Etape. En contrepartie, les après midi seront consacrés aux activités sportives de plein air. Le tout gratuitement pour les participants.

Les actions d'embellissement du quartier se suivent et contribuent à rendre le cadre de vie des habitants plus agréable ■

## Sauver les abeilles... et la biodiversité

**D**e puis quelques années, les abeilles vont mal. La surmortalité de ces insectes polliniseurs est inquiétante. Des essaims entiers, apparemment en bonne santé disparaissent du jour au lendemain sans laisser de traces. Pour des raisons multiples contre lesquelles il convient de réagir. Du sort des abeilles dépend le respect de la biodiversité.

**"Si les abeilles devaient disparaître, l'humanité n'aurait plus que quelques années à vivre"** disait Albert Einstein. Une phrase qui fait froid dans le dos. Même si la production de miel a considérablement baissé au cours de la dernière décennie, ce n'est pas tout. Les abeilles apportent autre chose que le miel. En butinant les fleurs pour en récolter le nectar et le pollen, les abeilles assurent la pollinisation de nombreuses espèces végétales, permettant la fécondation de fruits et de graines, eux-mêmes essentiels à la survie de très nombreuses espèces animales. A nous de protéger ce cycle de vie en agissant dans notre jardin en faveur des abeilles.

### Des gestes simples

Entre les pesticides, la disparition de la flore sauvage, la suppression des haies et les jardins trop bien entretenus, où les plantes indi-



gènes ne trouvent plus refuge, les insectes ont bien du mal à trouver un lieu de vie et de quoi se nourrir.

Pour attirer les abeilles, laissez par exemple un mètre carré d'herbe sauvage dans votre jardin ou plantez des espèces mellifères dont les fleurs produisent beaucoup de nectar. Il en existe une large palette. Les unes appâteront plutôt l'abeille, la reine des butineuses. Les autres feront tourner la tête aux bourdons pacifistes, aux papillons ou encore aux syrphes mangeurs de pucerons.

Plantes fleuries, aromatiques, arbustes, sans oublier les fleurs sauvages : les espèces mellifères sont nombreuses. Il est préférable de choisir des espèces locales, adaptées au climat, et ne nécessitant pas ou peu de soins particuliers. Certaines d'entre elles sont vivaces, d'autres sont annuelles : Souci, Muflier, Tournesol, Bruyères, Aster, Myosotis...

Les grimpantes sont une belle façon d'habiller un tronc haut, un mur ou une clôture : tant qu'à faire, autant choisir une espèce mellifère : glycine, lierre, chèvrefeuille...

Les insectes butineurs raffolent des plantes aromatiques ! Pensez à la sarriette, la menthe, la bourrache, le thym...

Certains arbres offrent aux abeilles et autres insectes une profusion de nourriture. Si vous



songez à planter un arbre dans votre jardin, voici quelques idées d'espèces mellifères : le bouleau, le tilleul, le robinier, les arbres fruitiers...

Les arbustes peuvent eux aussi être de précieuses sources de pollen ou de nectar. Ils peuvent aussi, selon les espèces, être décoratifs, seuls ou en massifs, ou occuper une place de choix dans un jardin de parfum, ou encore constituer une haie. Quelques arbustes appréciés des abeilles : le berbérifère, le sureau, le buddleia, le lilas, la viorne ...

Quelles que soient les plantes mellifères que vous choisirez de semer ou de planter au jardin, l'idéal est de multiplier les espèces, afin d'avoir une grande diversité de fleurs et des floraisons échelonnées sur toute l'année. Evitez les fleurs doubles, au profit des fleurs simples, beaucoup plus riches en pollen et en nectar.

**Et surtout... abandonnez les insecticides, évitez les tontes trop rases et trop fréquentes et les fauchages intempestifs!**

A savoir : contrairement à une idée reçue, les abeilles occupées à butiner ne piquent pas ■

## A SAINT-DIE-DES-VOSGES

### Des entrées fleuries à Kellermann



Mme Junior du bâtiment Auvergne

A l'initiative du gardien du quartier Thierry Philippe et avec la complicité des locataires, six entrées de bâtiments de Kellermann, joliment réhabilités, prennent de la couleur. Des fleurs de toutes sortes étalement leurs pétales multicolores sur des espaces préalablement délimités par OPAC VOSGES et fort bien entretenus. Une expérience qui pourrait porter ses fruits au-delà de la cité de Jules Ferry.

L'agent de groupe de St Dié a des idées. Les locataires de Kellermann qui ont répondu favorablement à son appel ne s'y sont pas trompés et l'ont suivi dans sa proposition de créer des espaces floraux devant ou à proximité des entrées des immeubles. En accord avec le Directeur d'Agence Frédéric Bienfait - qui a procuré le terreau, l'engrais et quelques semences - l'opération a pris corps au début du prin-

temps lorsque Thierry Philippe a commencé à matérialiser les plates-bandes. Même si le temps restait froid, les locataires ne se sont pas découragés et ont mis en place des plants ou ont semé à l'envi, dans la perspective des prochains beaux jours. L'entretien est assuré par les locataires qui binent, sarclent, coupent, repiquent, arrosent si besoin. Les travaux plus difficiles, la pose de bordurettes autoclaves et le bêchage notamment, sont effectués par Thierry Philippe qui, en bon fils d'agriculteur, reconnaît avoir appris à aimer la nature dès son plus jeune âge et avoir suivi un enseignement agricole.

Tous les locataires ne s'impliquent pas dans la démarche, pour la plupart par manque de temps. Si Thierry Philippe souhaiterait plus d'adhésion de la part de ses locataires, il se satisfait toutefois de l'engouement qu'a suscité sa démarche. Si on l'en félicite, il avoue qu'il est dans son rôle de "susciter des initiatives d'amélioration du cadre de vie" pour reprendre les termes de sa fiche de poste.

Au bâtiment Auvergne, Mme Junior (entrée C) comme Mme Marie-Claire Didier ne sont pas en reste et se dévouent sans compter pour embel-



Camille jardine aussi

lir leur bâtiment. A ses côtés, Céline Lopez et sa fille Camille participent selon leurs moyens. A 6 ans, Camille s'intéresse déjà au jardinage. Elle fait germer des graines de tournesol en petits pots pour les repiquer ensuite avant de les regarder grandir. Au bâtiment "Perigord", Danielle Fabbiani et Huguette Moreau expriment comme les années passées leur savoir-faire floral. Jean-Paul et Yolande Pierron poursuivent leurs plantations et élargissent leur intervention à une bande de terre supplémentaire. Dans la perspective de donner de la couleur au quartier et d'améliorer leur environnement. On ne peut que les encourager à poursuivre ■

### LE PERMIS A POINTS QUAND RIEN NE SERT DE COURIR....

**A** la veille des vacances d'été, il n'est sans doute pas inutile de rappeler quelques règles sur le permis à points. Toutefois, lorsqu'une seule infraction au code de la route peut faire perdre jusqu'à 6 points... Sur un capital de départ de 12 points, c'est beaucoup. Alors prudence et respect de la réglementation sont de rigueur si vous prenez le volant à la veille du rush des vacanciers. Le permis à points est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1992. C'est un dispositif qui a été mis en place pour lutter contre l'insécurité routière. Le système de retrait des points en fonction de la gravité des infractions commises et le montant des amendes, doit inciter les conducteurs à être plus attentifs à leur comportement sur la route. Le permis de conduire peut servir!

#### Quel barème pour quelle infraction ?

- Petit excès de vitesse 1 point et 68 euros à moins de 19 km/h et 135 euros si la limitation est inférieure ou égale à 50 km/h
- Gros excès de vitesse, c'est 135 euros et...  
2 points entre 20 et 30 km/h  
3 points de 30 à moins 40km  
4 points entre 40 et 49 km/h  
au-delà de 50km/h, c'est 6 points et 1500 euros maxi
- Ceinture : 3 points et 135 euros
- Téléphone en conduisant : 2 points et 135 euros.
- Stationnement interdit : 3 points et 135 euros
- Dépassement : 2 points, si vous accélérez ou refusez de serrer à droite lorsque vous êtes sur le point d'être dépassé

- Dépassement : 3 points et 135 euros lorsque vous doubliez par la droite sans clignotant ou trop près d'un piéton (ou d'un cycliste...) ou sans possibilité de vous rabattre vite ou en faisant une queue de poisson
- Feu Rouge ou « STOP » grillé : 4 points et 135 euros

- Alcoolémie : 6 points d'office, jusqu'à 9000 euros
- Petite alcoolémie (taux d'alcool compris entre 0.5 et 0.8g/l de sang soit de 0,25 à 0,40 milligramme par litre d'air expiré) : 135 euros
- Grosse alcoolémie : jusqu'à 4500 euros. C'est un délit passible de deux ans de prison pour un taux d'alcool d'au moins 0,8 g par litre de sang, soit de 0,4 milligramme par litre d'air expiré.
- A savoir : la sanction est identique en état d'ivresse manifeste ou en cas de refus de se soumettre au test.
- En cas de récidive (état d'ébriété, d'état d'ivresse manifeste ou de nouveau refus du test), la peine maximale est doublée (jusqu'à 9000 euros et 4 ans de prison).
- Priorité : 4 points et 135 euros.
- Si vous changez de direction ou si vous sortez d'une place de stationnement 3 points et 35 euros,
- Eclairage : si vous circulez sans éclairage de nuit ou par visibilité insuffisante : 4 points et 135 euros
- Distance de sécurité non respectée : 3 points et 135 euros.
- Ligne continue : 1 point et 135 euros si vous la chevez : 3 points et 135 euros si vous la franchissez.
- Sens interdit : 4 points et 135 euros.
- Autoroute : 3 points et 35 euros si vous circulez sur la bande d'arrêt d'urgence
- 4 points et 135 euros si vous faites demi-tour ou effectuez une marche arrière.
- Détecteur de radars : 2 points et jusqu'à 1500 euros d'amende.

- Contrôle technique : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992, le contrôle technique des voitures particulières et des véhicules de transport ou assimilés dont le poids total en charge n'excède pas 3,5 t est obligatoire : 4 ans après la mise en circulation et puis tous les 2 ans. Si le contrôle n'est pas fait, l'amende est de 135 euros.

#### LES DELITS :

- 6 points, jusqu'à 30 000 euros et 5 ans de prison.
- Conduire malgré une suspension de permis ou refuser de le remettre jusqu'à 4500 euros et deux ans d'emprisonnement.
- Plaques fausses : jusqu'à 3750 euros et 5 ans de prison
- Fuite : après un accident ou un refus d'obtempérer, jusqu'à 30 000 euros et 2 ans de prison.
- Blessures involontaires, avec interruption temporaire de travail de moins de trois mois : jusqu'à 30 000 euros et 2 ans de prison.

Cet énoncé de chiffres doit faire réfléchir. Pour garder ses points et son permis mais aussi, on peut le comprendre au nombre des accidents toujours trop fréquents, pour lutter contre la délinquance sur les routes.

Et se rappeler que "rien ne sert de courir,...".

#### CONSEIL IMPORTANT

Les points du permis sont consignés dans le fichier national dans lequel l'adresse du conducteur est celle figurant sur le permis. Pour être informé à temps du nombre de points restant, il faut que l'état de points arrive à la bonne adresse. Veillez à changer votre adresse sur le permis lorsque vous changez de domicile. C'est gratuit !

## La télévision analogique disparaît... VIVE LA TNT

Plus d'un demi-siècle après sa naissance, notre bonne vieille télévision analogique va disparaître au profit d'une technologie nouvelle, la TNT, télévision numérique terrestre. Dans la nuit du 27 au 28 septembre prochain, les Vosges, comme les trois autres départements lorrains, basculeront au tout numérique. Rien à craindre, OPAC VOSGES et ses prestataires s'emploient à réaliser les travaux nécessaires au basculement de l'analogique à la TNT avant le jour J. Pour une meilleure qualité de son et d'image et une offre de programmes démultipliée.

#### Qu'est ce que la TNT?

Source de progrès, la TNT, technologie de diffusion par numérisation, va offrir une image de qualité bien supérieure à celle du système analogique. Accessible par le câble, le satellite ou par voie hertzienne (antenne râteau), la TNT propose 18 chaînes gratuites (dont 6 chaînes nationales) et des chaînes locales. C'est ainsi que vous pourrez recevoir "Vosges Télévision - Images Plus". Contre paiement, la TNT donne aussi accès à d'autres chaînes ainsi qu'à internet et à la téléphonie fixe.

#### Votre bâtiment est câblé

Si vous recevez la télé via l'ADSL, le satellite ou le câble, vous n'êtes pas concerné ! Vous n'aurez normalement pas d'interruption de la télévision et ne devrez donc pas rechercher ni mémoiser les chaînes.

#### Votre bâtiment n'est pas câblé

Vous disposez d'une antenne râteau sur le toit et recevez la télévision par voie hertzienne. Pour recevoir la TNT, il suffira de vous équiper, après que les travaux nécessaires au basculement aient été réalisés, d'un décodeur TNT en vente en grande surface (coût : 30 euros environ) à moins que votre téléviseur ne dispose déjà d'un décodeur intégré. Si vous recevez la télévision par satellite via une parabole, vous disposez déjà d'un démodulateur. Dans tous les cas, le passage au numérique nécessitera de refaire une recherche de chaînes sur votre décodeur, qu'il soit externe ou intégré au poste.

#### A SAVOIR

Les conditions d'émission de la TNT doivent respecter la norme Mpeg-2 laquelle va changer en Mpeg-4 d'ici deux ans. Si vous louez votre décodeur, votre fournisseur vous le changera. En revanche, si vous l'avez acheté ou s'il est intégré au téléviseur, vérifiez s'il prévoit déjà les deux normes. Si tel n'est pas le cas, il faudra en acheter un autre... Le 28 septembre prochain, le temps du basculement vers la TNT, vous ne réceptionnerez pas la télévision. Donc pas d'inquiétude devant l'écran noir ce jour là.

#### EN SAVOIR PLUS

Deux outils ont été mis en place: un site : [www.tousunnumerique.fr](http://www.tousunnumerique.fr) et un centre d'appel national accessible en composant le : 0 970 818 818

#### Les communes câblées

Bruyères – Chantraine – Chavelot – Darnieulles – Epinal – Girmont – Golbey – Remiremont – Thaon les Vosges – Uxegney – Vittel

#### La TNT ET SES 18 CHAÎNES

TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 5, M6, Arte, La Chaîne Parlementaire (Assemblée Nationale et Public Sénat), NT1, NRJ12, TMC, France 4, i Télévision, BFM TV, Gulli, Direct 8, W9, Virgin 17. Et les chaînes frontalières ZDF, ARD, SW3, RTL9, RTL+, RTBF1...et...Vosges Télévision - Images Plus Vous pouvez en toute liberté compléter cette offre de base à très bas prix par les offres individuelles de votre opérateur.

# les Vosges en fêtes

## CONTREXEVILLE

### Juillet

- le 10 : 15h-19h – Parc Bellevue - Animations DJ, Battles, Skate...
- le 10 : 8h-22h30 et le 11 : 8h-19h – Site des Lacs – 3ème Rétro Vosges – Exposition de véhicules anciens, de rallye, motos, poids lourds... Concours d'élegance – Bourse d'échange – Samedi 10 : 20h-2h – Soirée dansante rétro
- du 10 au 18 : à partir de 10h30 – Parc thermal - Open de Tennis – Tournoi international tennis féminin

### Août

- le 1er : 10h-19h – Parc thermal – « La Galerie des Artistes » - Rencontre Artistique de peintres
- du 13 au 15 : 9h30 – 3 jours de pétanque – Les concours de la Boule Légère
- le 14 : 20h30 – Théâtre du Casino – « Pétanque et Sentiments »
- le 29 : 14h30 – Parc thermal – « Les Espoirs de la chanson » - Concours de chant

### Septembre

- le 4 et 5 : 10h-19h – Site des Lacs – Différentes activités sportives et démonstrations
- le 11 et 12 : 15h – Théâtre du Casino – Films en VOST sur la Russie suivis d'une conférence-débat par le Dr Alexandre MELNIK
- le 11 : 15h – Théâtre du Casino - « Histoire de la Russie » - Film suivi d'une conférence sur Anton TCHEKHOV - 20h : Restaurant du Casino - Soirée spectacle sur la Russie
- le 12 : 10h – Chapelle Orthodoxe – Office religieux – 15h : Théâtre du Casino « Piter FM » Conférence.
- les 18 et 19 : après-midi – Journées du patrimoine – Expositions. En soirée – Conférence
- le 19 : Théâtre du Casino - « Du rifiifi à l'Elysée » - Pièce de théâtre
- le 26 : Galerie thermale – Marché du terroir – Centre ville – Vide grenier
- Au boulodrome**
- le 10 juillet : 14h – double mélée (concours vacanciers)
- le 24 juillet : 20h30 – doubles formées (concours vacanciers)
- le 31 juillet : 14h – double mélée (concours vacanciers)
- le 07 août : 20h30 – doubles formées (concours vacanciers)
- le 28 août : 14h – double mélée (concours vacanciers)
- le 05 septembre : 14h – challenge G et G Pradeilles
- le 25 septembre : championnat régional de Lorraine (Hall sportif) Exposition
- tous les jours en juillet : 11h – Exposition de peintures – Isabelle JEANDOT (sculptures)
- tous les jours en août : 11h – Exposition de peintures + exposition des œuvres de « La Galerie des Artistes »

## LA BRESSE

### Juillet

- du 03 au 10 : midi – 9h30-24h – halle des congrès – Festival de scrabble
- les 6, 13, 20 et 27 : 14h-20h – Près du gymnase - Concours de pétanque en doubles ouverts à tous
- le 10 et 11 : 10h-17h pour le 10 / 8h-18h pour le 11 : Communes de La Bresse-Gérardmer-Xonrupt – Xterra France
- le 13 : 21h-3h – Défilé départ parking des champions arrivée Place du Champtel. Bal : Halle des congrès – Soirée populaire feux d'artifice-bal
- le 17 et 18 : Site du col de Grosse Pierre : 17h30-24h pour le 17 Concert / 9h30-18h pour le 18 20ème Montée impossible
- le 18 : 20h – Centre ville – Les Foulées bressaudes
- le 18 : 7h-17h – Espace Loisirs Patinoire – 11ème Vide greniers
- les 21 et 28 : 17h-22h – Place Champtel pour le 21 et Parking Champions – Mercredi des producteurs
- le 31 : 14h – Près du gymnase – Concours officiel de pétanque en doubles réservé aux licenciés

### Août

- les 3, 10, 17, 24 et 31 : 14h-20h – Près du gymnase – Concours de pétanque en doubles ouverts à tous
- du 04 au 11 : 17h-22h – Place Champtel – Mercredi des producteurs
- le 18 : 17h-22h – Parking Champions – Mercredi des producteurs
- les 7, 8 et 9 : journée et soirée – Centre ville – Fête patronale
- les 7, 8 et 9 : 9h-18h – La Ténine Vallée du Chajoux – 41ème concours de tir non licenciés
- le 11 : 21h30 – Espace loisirs patinoire – Ciné Plein Air d'été
- le 15 : 9h-21h – La Ténine Vallée du Chajoux – 21ème Fête de la forêt et du granite
- le 21 : soirée – Col de la Grosse Pierre – Chavande Classe 2011
- Septembre**
- le 05 : 9h-17h – Col de la Grosse Pierre – Championnat de Lorraine-Alsace-Franche-Comté de Trial

- le 11 : journée – Halle des congrès – Forum des Associations
- le 19 : 8h30 – Près du gymnase – Pétanque Championnat par équipe et par club

### Les séances d'escalades

L'Office de Tourisme et Loisirs propose cet été une séance hebdomadaire d'initiation à l'escalade encadrée par un professionnel dès 7 ans. Aux Roches Beuty ou sur mur intérieur à la Halle des Congrès. 6.40 € par personne. Le 7 juillet de 10h à 12h, les 15, 20, 27 juillet ainsi que les 3, 10, 17 et 24 août de 17h à 19h. Inscriptions à l'Office de Tourisme au plus tard la veille de la séance (selon disponibilités).

### L'aérotomobile et les structures gonflables

OUvert tous les jours du 4 juillet au 31 août de 14h à 19h sous l'Espace Loisirs.

## MIRECOURT

Musée de la lutherie - Cours Stanislas

[www.musee-lutherie-mirecourt.fr](http://www.musee-lutherie-mirecourt.fr)

- Du 1er juillet au 30 septembre « Transmission(S) » Entre l'école et l'apprentissage en atelier comment devient-on luthier ou archetier ?

Que se transmet-on : des gestes, des savoir-faire, des biens matériels, des marques, des enseignes, des réputations... ? Partant de quelques parcours professionnels, on se questionne sur la place de Mirecourt et de l'école française de lutherie...

### Expositions

- jusqu'au 30 septembre : « Les nouvelles acquisitions du musée » Bibliothèque Aimé Gaugué - 11 Rue Vaillaume 03.29.37.47.40 - [bibliothèque.municipale-mirecourt@laposte.net](mailto:bibliothèque.municipale-mirecourt@laposte.net)
- Du 29 juin au 28 août : "Les Bistrots" D'estaminet en buvette, de bistro en troquet, de cabaret en bouiboui, balade au fil du temps sur le comptoir, le Zinc...
- Du 3 au 18 septembre : "L'auvergne"
- Du 17 au 25 septembre : "Photos nature" - Exposition réalisée par des Chasseurs d'images

### Rencontres

- le 17 septembre à 19h00 - "Soupe confnée auvergnate"

Jeunes publics

Musée de la lutherie - Cours Stanislas

Mirecourt [www.musee-lutherie-mirecourt.fr](http://www.musee-lutherie-mirecourt.fr)

- Du 1er juillet au 30 septembre « Les apprentis en herbe » Dans le cadre de l'exposition « Transmission(S) », l'espace de découverte réservé aux jeunes propose l'atelier, les instruments, les bornes sonores et des jeux. À découvrir en famille et entre amis !

Maison de la Musique Mécanique - 24 rue Chanzy 03.29.37.51.13 – [musique\\_mecanique\\_mirecourt@yahoo.fr](mailto:musique_mecanique_mirecourt@yahoo.fr)

- Visite multi-sensorielle : écouter, sentir, toucher, voir et goûter... pour les enfants de moins de quatre ans

- En juillet : Mercredi 7 à 10h15

- En août : Mercredi 4 à 10h15

### Concerts

#### Juillet

- le 25 à 18h30 - Eglise Notre Dame  
Trio pour deux mandolines et une guitare avec Anne Wolf, Ricardo Sandoval et Matthias Collet - Entrée libre
- le 30 à 20h30 - Eglise Notre Dame  
Carte blanche à Ricardo Sandoval (mandoline) et Matthias Collet (guitare) et le quintette à cordes de l'opéra de Rouen  
Tarif : 8 € / Gratuit pour les moins de 12 ans
- le 31 à 15h30 - Musée de la Lutherie  
Quintette à cordes de l'opéra de Rouen

Jérôme Lys et Matilda Daïu aux violons, un altiste, Eric Villeminey au violoncelle et Sylvain Courteix à la contrebasse interprètent des œuvres de Dvorak, Scott Joplin, ...

- le 9 août à 15h30 - Musée de la Lutherie  
Récital de la classe internationale d'été de Monthureux-le-Sec

- juillet et août le mardi à 10h15 et 14h30 - Transmission : découvrez comment se transmettent les métiers de luthier et d'archetier et le mercredi de 14h30 à 16h30 - Balade instrumentale : suivez le guide pour découvrir le musée et parcourir le sentier des luthiers, visitez l'atelier du musée. Une petite douceur vous sera proposée avant de terminer à la Maison de la Musique Mécanique.

L'atelier du luthier - Quai le Breuil

Maison de la Musique Mécanique - 24 rue Chanzy

03.29.37.51.13 – [musique\\_mecanique\\_mirecourt@yahoo.fr](mailto:musique_mecanique_mirecourt@yahoo.fr)

- En juillet et en août, tous les jours (sauf le mardi)

En septembre, chaque week-end  
Visite de l'atelier du luthier de la famille Gérôme. Trois générations

- se succèdent aux établissements pour réaliser des mandolines et des guitares. Les visiteurs du musée y sont accueillis par un jeune élève luthier qui travaille et répond à leurs questions.

- En juillet et en août – tous les jours à 10h15, 11h, 14h15, 15h30, 16h45 (sauf le dimanche matin), visite guidée de la Maison de la Musique Mécanique

- les samedis 10 et 24 juillet / 7 et 21 août à 14h15 visites contées Festivals

"Les Monumentales" Cours Stanislas -Mirecourt

- Du 23 juillet au 1er août - 3ème Symposium de sculpture sur bois

Onze sculpteurs. Chacun travaillera devant le public, une bille de bois de 4 mètres

### Cinéma

Nouveau dans le Vosges !!! L'expérience en 3D au Cinéma RIO à MIRECOURT

- Du 25 août au 1er septembre : Opération Ciné Cool. Place de Cinéma à 4 € toutes séances (hors majoration séances 3D), tous publics.

### Vide grenier du sport

- Samedi 28 août : Espace Flambeau, de 10h à 18h vous pourrez vendre ou acheter tous vêtements, matériel, revues... Cette bourse permet à tous d'acquérir du matériel sportif à moindre coût. Renseignements et inscriptions au 03.29.37.81.58

## NEUFCHATEAU

Du 26 juin au 7 août, les Estivales

Rgs: mairie de Neufchâteau - Service Communication et Culture - tel 03 29 95 20 20 [communication@mairie-neufchateau.fr](mailto:communication@mairie-neufchateau.fr). Demandez le programme complet des animations. Tout est gratuit sauf une sorte au Théâtre du Peuple de Bussang.

**Retrouvez la magie des Estivales et partagez ces instants agréables et conviviaux qui rassemblent dans la bonne humeur le public autour de rendez-vous festifs et culturels organisés dans les différents quartiers de la ville.**

Pour les jeunes : deux événements musicaux majeurs

- les 2 et 3 juillet : NEOFEST#6, qui donnent l'occasion à 16 groupes lorrains de se produire sur la scène du Trait d'Union
- le 24 juillet: dans le cadre des 10 ans de la Fête de la Maladière, soirée consacrée à la culture Hip-Hop qui réunit un chanteur de rap, français (O'Nassim), une troupe de danse Hip-Hop et un graffeuse professionnelle.

Le Conseil des Jeunes organisera, l'après-midi, la deuxième édition du concours de graff.

### Des spectacles familiaux

- le 28 juillet : Jean Denis, spectacle de magie

- le 3 août : Alchimie du Dragon, spectacle sur le mode de vie des Dragons avec un cracheur de feu

Un accent particulier sera également mis sur la lecture publique et le patrimoine.

En effet, durant tout le mois de juillet, la Bibliothèque Municipale sort les transats et vous invitent à bouquiner en plein air. Des séances de contes en plein air à partir de 2 ans seront également proposées.

Découverte des haut lieux du patrimoine : concert dans les Eglises et chapelles, visite guidée à la lampe torche, parcours dans la vieille ville

## SAINT DIE

### Juillet

- du 02 au 04 : Association Vis-à-vis – Festival de guitare – Renseignements : 06/08/94/19/94

- jusqu'au 19 septembre : Musée Pierre Noël – Exposition « La Foïence de Raon l'Etape »

- du 09 au 13 : tous les jours de 14h à 23h – Place du Marché-Place Jules Ferry-Centre ville – Semaine de la Liberté – Spectacles, animations sur les arts de la rue et du cirque

- le 11 : de 8h à 12h-Clôture à 16h – Relais Cap France la Bolle – 3ème Tour de Cap France à VTT – 3 circuits : 12 Km (gratuit), 32 et 45 Km (payants)

- le 13 : à partir de 22h - Tour de la Liberté - Spectacle pyrotechnique

### Août

- les 27 et 28 : Stade de football de Foucharupt – Festival Dropnrock

### Septembre

- le 04 : Palais Omnisport Joseph Claudel – Fête du Sport et des Associations

- les 18 et 19 : Journées Européennes du Patrimoine

- le 19 : Centre ville – Grande Braderie annuelle

- le 21 : Espace Georges Sadoul – Théâtre humoristique « Bien des choses »

### Octobre

- du 07 au 10 : FIG

- du 18 au 22 : Espace François Mitterrand – Bourse aux vêtements

- les 29 et 30 : Espace François Mitterrand – Bourse aux skis

### LA MJC LOUISE MICHEL PROPOSE AUX ENFANTS :

Une colonie à la Maison Forestière de Gérardmer du 12 au 16 juillet pour les enfants de 6 à 12 ans.

Les enfants seront encadrés par l'équipe d'animation (Natacha et Joffrey). Jeux collectifs et activités manuelles et diverses.